



Invitation Assemblée Générale d'Alliance PEC Isère

SAMEDI 16 MARS 2013
De 14h à 18h
Dans la Salle République
Rue de la République
A Vizille



14H00 - 14H15

Introduction rapport moral



14H15 - 14H45

Déambulation autour du rapport d'activités
et financier 2012

14H45 - 15H00

Rapport d'orientations 2013

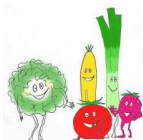


15H00 - 16H15

Animation ludique autour de la révision de la charte
des AMAP

« Moi, la charte des AMAP, je me suis un peu défraîchie... voilà déjà 10 ans que j'existe et que Vous, les AMAP, vous avez muri depuis tout ce temps... Cultiver mon sens collectivement semble aujourd'hui nécessaire pour que je puisse être appréciée par chacune d'entre vous...

Venez semer les premières graines pour que ma croissance soit le fruit de votre récolte ! »



16H15 - 16H30

Election du conseil
d'administration



16H30 - 18H00

Pot de l'amitié, amis
amapiens venez
accompagner de votre
instrument de musique !



COUPON - REPONSE

Nom, Prénom.....

Adresse.....

.....

Paysan / AMAP / Association /

Individuel / Autre

(rayer les mentions inutiles)

Participera Ne participera pas

BON POUR POUVOIR

Je suis à jour de ma cotisation (foyer en AMAP 10€, individuel 10 €, associations de moins de 100 adhérents 25 € et au-delà 35 €), je ne peux pas me déplacer, et je donne pouvoir à

.....
pour voter en mon absence lors de l'AG d'Alliance PEC Isère le 16 mars 2013.

Bon à renvoyer avant le 10 mars 2013 à Alliance PEC Isère

Par courrier : 13 rue Abbé Vincent
38600 Fontaine

Par mail : contact@alliancepec-isere.org



Etre acteur des orientations du réseau car l'AMAP n'est pas qu'un panier !

Être membre du Conseil d'Administration, c'est participer aux orientations de l'association prise lors de l'assemblée générale. Participer au Conseil d'administration du réseau des AMAP, c'est contribuer à faire vivre le projet d'Alliance PEC Isère :

- contribuer à encourager une agriculture paysanne, biologique, citoyenne et solidaire
- et une alimentation saine, de qualité et de proximité.

En 2013, les chantiers suivants demanderont une mobilisation de bénévoles et en particulier du conseil d'administration de l'association : la révision de la charte des AMAP, la suite de la mise en place du Système Participatif de Garantie, des « formations » sur les contrats et outils de communication, le développement et la consolidation des AMAP, ainsi que l'accompagnement des paysans en AMAP...

Nous avons donc besoin de toutes les bonnes volontés !



COUPON - REPONSE

C'est le moment de nous rejoindre !

Je souhaite déposer ma candidature au Conseil d'administration

Je souhaite renouveler ma candidature au Conseil d'administration

S'engager dans une association collégiale et en mouvement !

Le changement des statuts de l'association Alliance PEC Isère en 2012 a donné plus de poids décisionnel aux amapiens et producteurs. Parmi les 4 collèges dont est composée l'association, deux collèges, « un collège AMAP » et un « collège producteur » vous permettent d'être présent au CA en tant que représentant d'une AMAP ou en tant que paysan en AMAP.

Pour chacun des collèges, la représentation se fait par membre et chaque membre porte une voix et peut disposer d'un siège. Au total, 16 sièges sont à pourvoir.

Depuis sa création, Alliance PEC Isère ne cesse d'évoluer dans ses pratiques et dans ses projets. Les nouvelles idées ou projets sont toujours les bienvenus. Tout le monde peut avoir une place active.

L'organisation concrète des Conseils d'Administration

La fréquence des CA est bimensuelle : il y a entre 5 et 6 CA par an. Ils sont préparés par le bureau qui se réunit en moyenne 1 fois par mois. Ils ont lieu le plus souvent dans l'agglomération grenobloise. Tous vos frais de déplacements seront remboursés. Un ordre du jour et des comptes-rendus sont systématiquement diffusés aux membres du CA.

La convivialité est toujours la bienvenue, mets et boissons peuvent s'inviter à la table, ils seront très bien reçus ...

Les CA étant ouverts à l'ensemble des amapiens et producteurs, ils sont aussi l'occasion d'échanger entre vous.

